

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 24 mars 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 17 mars 2016

Publié le 25 mars 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Lydie CHAMPION
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
M. Benoît BORDAT	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Adrien GUENE.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	
Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA	

Membres absents :

M. Gaston FOUCHERES	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Subvention 2016 à l'association ADIE

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) sollicite le soutien du Grand Dijon à hauteur de 15 000 euros au titre de son intervention sur le territoire communautaire.

Ainsi, pour l'année 2016, l'ADIE se propose d'accompagner les personnes éloignées du crédit bancaire et porteuses d'un projet de création ou de reprise d'activité. Le public ciblé par cette opération est essentiellement celui des quartiers de la Politique de la Ville sur lesquels l'ADIE souhaite renforcer sa présence.

Parmi les quatre conseillers intervenant sur le territoire régional, un est spécifiquement dédié au territoire communautaire. Dans le but de toucher le plus grand nombre de publics éloignés du crédit bancaire possible, l'ADIE a notamment signé une convention de partenariat avec l'agence Banque Postale des Grésilles qui accueille une part importante de publics potentiellement intéressés par l'accompagnement proposé par l'ADIE.

L'ADIE a le projet d'animer en 2016 sur le territoire du Grand Dijon trois campagnes spécifiques à destination des femmes, des jeunes et des seniors, des personnes isolées et très éloignées des circuits d'information.

Ainsi en 2015, sur le Grand Dijon, l'ADIE :

- est entré en contact avec 175 porteurs de projet ;
- a réalisé 68 interventions (assurance, micro-crédit, nacre...) dont 55 sur la création d'entreprises ;
- a injecté environ 230 000 euros dans l'économie locale via ses prêts.

Le budget prévisionnel de cette démarche s'élève pour 2016 à 134 415 euros via les concours notamment :

- du FSE : 23 462 euros ;
- du Conseil Départemental : 22 500 euros ;
- du Conseil Régional : 16 759 euros ;
- NACRE : 3 352 euros ;
- produits financiers : 3 492 euros.

Dans le but de maintenir cette offre de services aux publics éloignés ou exclus du crédit bancaire, il vous est proposé d'accorder le soutien du Grand Dijon à hauteur de 10 000 euros, soit le même niveau d'intervention qu'en 2015.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE,

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération, relative au versement de la subvention ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 10 000 euros à l'ADIE ;
- **de prélever** les sommes sur le budget 2016.

SCRUTIN : POUR : 77
 CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 13 PROCURATIONS